

EGIDE

Société anonyme au capital de 15 800 732 Euros
Siège social : Site Sactar, 84500 BOLLENE
RCS Avignon B 338 070 352

Rapport spécial du conseil d'administration du 26 avril 2018 sur les plans d'options de souscription d'actions

Conformément aux dispositions de l'article L225-184 du code de commerce, nous vous exposons la situation des plans d'options de souscription en vigueur au 31 décembre 2016.

Nous vous rappelons que l'assemblée générale du 16 juin 2017 d'Egide SA a autorisé le conseil d'administration à consentir au bénéfice de ses dirigeants et de certains membres du personnel salarié de la société ou de ses filiales détenues directement ou indirectement, pendant un délai qui expirera le 15 août 2020, des options donnant droit à la souscription d'actions à émettre à titre d'augmentation de son capital ou à l'achat d'actions existantes de la société provenant des rachats effectués dans les conditions prévues par la loi. Le nombre total des options consenties et non encore levées ne pourra donner droit à souscrire à plus de 10 % des actions composant le capital social. Le prix de souscription ne pourra être inférieur à 95 % de la moyenne des cours cotés aux vingt (20) séances de bourse précédant le jour où l'option est consentie. Le conseil d'administration fixera les conditions d'exercice et notamment pourra soumettre les levées d'options à des conditions de performance et/ou à des conditions de présence du bénéficiaire dans la société ou dans l'une de ses filiales, prévoir une période initiale pendant laquelle les options ne pourront pas être exercées, ainsi que prévoir des clauses d'interdiction de revente de tout ou partie des titres, sans que le délai imposé pour leur conservation puisse excéder trois (3) ans à compter de la levée d'options

Les caractéristiques des plans en vigueur au 31 décembre 2017 sont résumées ci-dessous :

| Numéro du plan | Plan n° 6.2 | Plan n° 6.3 | Plan n° 8.1 | Plan n° 9.1 | Total |
|--|-------------|-------------|---------------|---------------|---------|
| Assemblée générale du | 28/05/2010 | 28/05/2010 | 16/06/2016 | 16/06/2017 | |
| Conseil du | 06/10/2011 | 30/01/2013 | 19/05/2017 | 29/09/2017 | |
| Nombre d'actions initial | 600 | 651 | 380 000 | 10 000 | 391 251 |
| - dont aux mandataires sociaux | 0 | 0 | 120 000 | 0 | 120 000 |
| - dont aux 10 premiers salariés | 600 | 651 | 255 000 | 10 000 | 266 251 |
| Nombre d'actions après ajustements éventuels * | 727 | 740 | 380 000 | 10 000 | 391 467 |
| Date de départ d'exercice | 06/10/2013 | 30/01/2015 | 19/05/2019 | 29/09/2019 | |
| Date de fin d'exercice | 05/10/2018 | 29/01/2020 | 18/05/2024 | 28/09/2024 | |
| Levée minimum | 20 actions | 20 actions | 2 500 actions | 2 500 actions | |
| Durée d'acquisition minimum | 2 ans | 2 ans | 2 ans | 2 ans | |
| Durée minimum de détention | 2 ans | 2 ans | Aucune | Aucune | |
| Prix de souscription * | 6,71 € | 3,67 € | 2,57 € | 2,55 € | |
| Nombre d'options exercées | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Nombre d'options perdues | 109 | 122 | 30 000 | 0 | 30 231 |
| Nombre restant à lever | 618 | 618 | 350 000 | 10 000 | 361 236 |

* Les ajustements éventuels interviennent après réalisation d'une opération sur le capital

Au cours de l'exercice 2017, aucune option de souscription n'a été exercée.

Nous vous rappelons par ailleurs que pour pouvoir exercer ses stocks options, le bénéficiaire doit être soit dirigeant mandataire social, soit lié avec la société par un contrat de travail non dénoncé par l'une ou l'autre des parties. Il peut également être soumis à la réalisation d'une ou plusieurs conditions précisées lors de l'attribution.

Ainsi, au cours de l'exercice 2017, un total de 30 000 options a été perdu par deux bénéficiaires du plan n° 8.1 suite à leur départ du groupe.

Par ailleurs, Monsieur Jim Collins, bénéficiaire de 12 298 options au sein du plan n° 7.1, a renoncé à ses droits à les exercer car ce plan ne répondait pas aux critères fiscaux américain en matière de stock-options. Le conseil d'administration a en conséquence annulé ledit plan, sans attribution nouvelle en compensation.

Compte tenu de ces éléments, et le nombre maximum d'options étant fixé à 10 % des actions composant le capital (soit 790 036 options attribuables au 31 décembre 2017), il reste donc un solde disponible de 428 800 options, soit 5,43 % du capital. A cette même date, les 361 236 options non exercées représentent une dilution potentielle de 4,57 %.

En conformité des dispositions de la loi n° 2006-1770 du 30 décembre 2006, nous vous précisons qu'en cas d'attribution de stocks options au Président, au Directeur Général ou au Directeur Général Délégué, un minimum de 20 % des actions issues de l'exercice des options devra être conservé au nominatif et ce, jusqu'à la cessation des fonctions du Président, du Directeur Général ou du Directeur Général Délégué.

Enfin, nous vous rappelons que l'augmentation de capital réalisée en février 2017 avait conduit la société, conformément aux dispositions légales en vigueur, à ajuster les conditions d'exercices des plans de souscriptions en vigueur à la date de l'opération comme suite :

Ajustement du prix (art. R228-91, 1°)

| Numéro du plan | Plan 6.2 | Plan 6.2 | Plan 7.1 |
|------------------------------|----------|----------|----------|
| Prix de souscription initial | 6,71 € | 3,67 € | 2,56 € |
| Prix de souscription ajusté | 6,55 € | 3,58 € | 2,50 € |

Ajustement de la quantité (art. R225-140 et R225-142, al.2)

| Numéro du plan | Plan 6.2 | Plan 6.3 | Plan 7.1 |
|-------------------------------|----------|----------|----------|
| La quantité de 603 devient | 618 | 618 | |
| La quantité de 12 000 devient | | | 12 298 |